



## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2013

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 mai 2013 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse suppléante, Solanges Thibault au début de la séance.

Madame Jessika Lacombe, mairesse ayant été retenue se présente à 20 heures 08 et continue de présider la séance et Madame Solanges Thibault reprend sa place comme conseillère.

Sont présents aux délibérations Messieurs les conseillers et madame la conseillère :

- |                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté         | 4- Claude Turcotte     |
| 2- Marcel Guay       | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais        |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

**NO-13-056**

### **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 6 mai 2013 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes

3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Nomination d'un maire suppléant
5. Nomination d'un remplaçant pour le comité consultation d'urbanisme
6. Dernier paiement pour le déneigement des chemins
7. Souper des municipalités
8. Demande d'aide financière-Fonds culturel 2013
9. Pacte rural-Projet de construction d'un cabanon- Implantation d'une bibliothèque
10. Balayage de rues
11. Matériaux granulaires 2013
12. Machinerie 2013-Liste des équipements disponibles-prix
13. Calcium 2013
14. Travaux de peinture-Local Cercle des Fermières
15. Proclamation-Semaine nationale de la santé mentale 2013
16. Régie des matières résiduelles des mines et des lacs-Dernier rapport financier
17. Autorisation de passage-Grand défi Pierre Lavoie
18. Avis de motion
19. Avis de motion
20. Représentante ou représentant de la Corporation municipale de Saint-Adrien-d'Irlande
21. Responsable de la bibliothèque municipale de Saint-Adrien-d'Irlande
22. Suivi des éoliennes
23. Période de question(s)
24. Levée de la séance

ADOPTE

**NO-13-057**

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS  
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 2 avril 2013 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

**NO-13-058**

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES  
COMPTES DU MOIS ET**

**DE L'ÉTAT DES REVENUS  
ET DÉPENSES (ÉTAT DES RÉSULTATS  
BUDGETÉS) DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ  
APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois d'avril 2013, totalisant 36 009.01\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 14 à 17, totalisant 4 971.30\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés), la balance de vérification pour le mois d'avril 2013 ainsi que les états comparatifs pour le premier semestre.

**Réf. :** selon les données du logiciel municipal (**PG Mégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

**NO-13-059**                                  **NOMINATION D'UN MAIRE  
SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY  
APPUYE PAR : SOLANGES THIBAUT  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la nomination de Monsieur Claude Turcotte, comme maire suppléant, pour les mois de juin, juillet et août 2013.

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance de son poste, le maire suppléant peut remplacer celle-ci pour siéger aux réunions prévues au Conseil des maires.

Monsieur Claude Turcotte pourra la remplacer s'il y a lieu pour les mois de juin, juillet, et août 2013.

ADOPTE

**NO-13-060**

**NOMINATION D'UN REMPLAÇANT  
POUR LE COMITÉ  
CONSULTATION D'URBANISME**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE  
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil nomme monsieur Marcel Guay, conseiller comme substitut pour remplacer monsieur Claude Blais, président au sein du comité de consultation d'urbanisme lors de rencontre dans le dossier d'implantation d'éoliennes sur notre territoire.

ADOPTE

**NO-13-061**

**DERNIER PAIEMENT POUR  
LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY  
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent que soit versé le dernier paiement pour le déneigement des chemins pour l'année 2012-2013, à Germain Daigle Excavation Inc., le ou vers le 15 mai 2013.

ADOPTE

**NO-13-062**

**SOUPER DES MUNICIPALITÉS**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT  
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que la municipalité accepte de participer au souper organisé afin de commémorer la «Semaine des municipalités». Cette activité aura lieu vendredi le 7 juin 2013 à compter de 18 heures, à Ste-Praxède. Les cartes pour assister à ce souper sont au coût de 27\$ chacune. La municipalité réserve 8 cartes.

ADOPTE

**NO-13-063**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-**

## FONDS CULTUREL 2013

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE  
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande accepte de procéder à la présentation d'une demande d'aide financière au Fonds culturel 2013 pour la restauration de la grotte de la Vierge Marie de Saint-Adrien-d'Irlande au coût de 2500\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue un montant de 500\$ qui correspond à 20% du coût du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds culturel contribue un montant de 2000\$ qui correspond à 80% du coût du projet, étant le maximum accordé;

POUR CES RAISONS, la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande autorise Madame Jessika Lacombe, mairesse à signer les documents relatifs à la présente demande d'aide financière.

ADOPTE

**NO-13-064**

### **PACTE RURAL- PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CABANON- IMPLANTATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT  
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONSIDÉRANT QUE le Pacte rural accepte le projet de construction d'un cabanon pour le remisage de matériel et l'implantation d'une bibliothèque pour notre municipalité (aménagement et mise en place);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité appui ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE le Pacte rural contribue 34 836.98\$ soit 80% du coût du projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue 6 967.40\$ soit 20% du projet;

POUR CES RAISONS, la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande autorise Madame Jessika Lacombe, mairesse à signer le protocole d'entente concernant ce projet dans le cadre des projets du Pacte rural.

ADOPTE

**NO-13-065**

**BALAYAGE DE RUES**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil accordent le balayage de rues à Éric Pouliot. Le balayage sera fait au prix de 65.00\$ de l'heure à l'aide d'un tracteur muni d'un balai. Sable sera ramassé comme les années passées. Cette opération sera exécutée aussitôt que la température le permettra.

ADOPTE

**NO-13-066**

**MATÉRIAUX GRANULAIRES 2013**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 avril 2013, par la résolution numéro 13-047, un mandat fut donné à la directrice générale/secrétaire-trésorière de procéder, par voie d'invitation écrite, à la demande de matériaux granulaires (+/- 2000 tonnes métriques) pour les routes de la municipalité.

Au terme de la période de présentation des soumissions soit le 30 avril 2013 à 14 heures, 3 soumissionnaires, soient « Germain Daigle Excavation Inc. », « Denis Lambert Excavation Inc. » et « Les Carrières Saint-Ferdinand Inc. » ont déposé leur offre dans les délais prescrits. Deux soumissionnaires ont été jugés conformes à la demande de soumission par voie d'invitation écrite, soit Germain Daigle Excavation inc. et Les Carrières Saint-Ferdinand Inc. Ils nous proposent de réaliser les travaux pour les prix suivants taxes en sus :

Soumissionnaires	MG20-A t/m sans livraison	MG20-B t/m sans livraison	Transport seulement t/m	Matériaux étendus nivelés transport MG20-A t/m	Matériaux étendus nivelés transport MG20-B t/m	<u>Provenance</u>
Germain Daigle Excavation Inc conforme	9.90\$/t.m.	9.90\$/t.m.	Taux commission 2013	16.95\$/t.m.	16.95\$/t.m.	Granilake
<u>Les Carrières St- Ferdinand Inc</u>	<u>12.65\$/t.m.</u>	<u>10.35\$/t.m.</u>	<u>7.50\$/t.m.</u>	<u>23.15\$/t.m.</u>	<u>20.85\$/t.m.</u>	<u>Carrières St-</u>

conforme						<u>Ferdinand</u>
<u>Denis Lambert</u> <u>Excavation Inc</u> non conforme	<u>13.00\$/t.m.</u>	<u>10.50\$/t.m.</u>	<u>7.15\$/t.m.</u>	<u>20.75\$/t.m.</u>	<u>18.25\$/t.m.</u>	<u>Carrières</u> <u>St-</u> <u>Ferdinand</u>

Suite à l'analyse des soumissions reçues, les membres de ce conseil octroient le contrat pour les matériaux granulaires 2013 à la firme Germain Daigle Excavation Inc. celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme dans l'ensemble comprenant les matériaux granulaires et la machinerie à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite.

Ce soumissionnaire a fourni les documents exigés : Attestation de Revenu Québec- CSST- Déclaration du soumissionnaire- Régie du bâtiment.

Monsieur Marcel Guay vote contre cette décision, n'est pas d'accord.

ADOPTE

**NO-13-067**                                **MACHINERIE 2013**  
**LISTE DES ÉQUIPEMENTS**  
**DISPONIBLES-PRIX**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ  
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Attendu que** la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a demandé des prix le 10 avril 2013 à différents entrepreneurs de machinerie;

**Attendu que** pour la niveleuse et les autres travaux généraux, le Conseil autorise l'inspecteur à faire appel à tout autre entrepreneur disponible pour le meilleur prix possible et selon l'urgence qui se présente si l'entrepreneur choisi est dans l'impossibilité d'effectuer les travaux au moment fixé par la municipalité;

**Pour ces motifs**, sur une proposition de Rock Côté, appuyé par Claude Blais et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande accepte que Germain Daigle Excavation Inc. effectue les différents travaux généraux de la municipalité.

ADOPTE

**NO-13-068**                                **CALCIUM 2013**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY  
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ  
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Des soumissions par voie d'invitation écrite ont été demandées auprès de deux (2) entrepreneurs afin de présenter une soumission pour l'achat du chlorure de calcium liquide 35% pour 2013.

Deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre, tous jugés conformes, et nous proposent de réaliser les travaux demandés pour les prix suivants taxes en plus :

Soumissionnaires	Volume approximatif	Prix unitaire	Prix total Avant taxes
TransportAdrien Roy & Filles inc.	24 800	0.299\$/litre	7 415.20\$
Entreprises Bourget inc.	24 800	0.2590\$/litre	6 423.20\$

Suite à l'analyse des soumissions reçues, les membres de ce conseil octroient le contrat de calcium 2013 à la firme «Entreprises Bourget Inc.» celle-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme à notre demande de soumission par voie d'invitation écrite.

ADOPTE

**NO-13-069**

**TRAVAUX DE PEINTURE-  
LOCAL CERCLE DES FERMIÈRES**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Suite à des demandes de soumissions par voie d'invitation écrite auprès d'entrepreneurs peintres, pour exécuter des travaux de peinture dans le local du Cercle des Fermières, la municipalité a reçu des soumissions de trois (3) entrepreneurs.

Michel Lafrance Inc. 1 159.60\$ plus taxes

Louis Croteau Inc(Labrecque) 2 010.00\$ plus taxes

Réal Beaudoin Inc. 2 469.00\$ plus taxes

Suite à l'analyse des soumissions, les membres de ce conseil octroient ce contrat à la firme Michel Lafrance Inc. au montant de 1 159.60\$ plus taxes.

Ce prix comprend la main d'œuvre et le matériel.

ADOPTE

**NO-13-070**

**PROCLAMATION-SEMAINE**



## NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2013

**Considérant que** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 6 au 12 mai** sous la thématique *Tu es formidable! Le sais-tu?* Afin de reconnaître la valeur humaine de chaque personne et de promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de protection de la bonne santé mentale;

**Considérant que** les actions favorisant l'estime relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

**Considérant que** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

**Considérant qu'**il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils** leur permettant de reconnaître leur propre valeur et celle des gens qui les entourent;
- en lisant la proclamation, la signant et en la retournant à l'ACSM-CA;

**Par conséquent,** je Jessika Lacombe, mairesse de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande et invite les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître la valeur de chacune et chacun en prenant le temps de voir en quoi ils sont **Formidables**.

ADOPTE

NO-13-071

### RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MINES ET DES LACS- DERNIER RAPPORT FINANCIER

**Attendu que** la réception du rapport financier de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs au 31 décembre 2012;

**Attendu que** le rapport a été vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

**Attendu qu'**il s'agit du dernier rapport financier de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs;

**Attendu que** la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs n'est plus en opération et est en attente de dissolution;

**Attendu que** la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs ne tiendra pas d'assemblée annuelle pour l'approbation du rapport financier;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** Marcel Guay

**Appuyé par** Claude Turcotte

**Et résolu à l'unanimité des conseillers** d'adopter le rapport financier de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs au 31 décembre 2012, tel que transmis par monsieur Sylvain Tremblay, trésorier de la Régie.

ADOPTE

**NO-13-072**

**AUTORISATION DE PASSAGE-  
GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ayant pris connaissance de la demande datée du 2 avril 2013 du Grand défi Pierre Lavoie qui organise le plus important happening santé jamais organisé dans la province, quelques 1 000 cyclistes sillonneront le Québec, en s'arrêtant dans 15 municipalités.

La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande autorise le droit de passage aux cyclistes participants à l'activité, **le 15 juin prochain en après-midi** ainsi qu'aux véhicules qui assurent la sécurité de l'évènement.

ADOPTE

**NO-13-073**

**AVIS DE MOTION**

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 mai 2013, un avis de motion a été donné par le conseiller CLAUDE BLAIS en vue de présenter un règlement autorisant le conseil municipal à aider à l'établissement et au maintien d'une bibliothèque dans la municipalité.

**NO-13-074**

**AVIS DE MOTION**

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 mai 2013, un avis de motion a été donné par le conseiller CLAUDE BLAIS en vue de présenter un règlement général de la bibliothèque municipale.

**NO-13-075**

**REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT  
DE LA CORPORATION MUNICIPALE  
DE LA MUNICIPALITÉ**

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 mai 2013, sur proposition de SOLANGES THIBAUT, appuyé par MARCEL GUAY, il est résolu à l'unanimité des conseillers que madame Jessika Lacombe soit nommée représentante de la Corporation municipale de Saint-Adrien-d'Irlande auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA)

ADOPTE

**NO-13-076**

**RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 mai 2013, sur proposition de JEAN-MARIE RODRIGUE appuyé par ROCK CÔTÉ, il est résolu à l'unanimité des conseillers que madame Jessika Lacombe soit nommée responsable de la bibliothèque municipale de Saint-Adrien-d'Irlande auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

ADOPTE

**NO-13-077**

**SUIVI ÉOLIENNES**

Les règlements sont en vérification à la MRC des Appalaches par l'aménagiste et par la suite transmis à l'avocate pour opinion juridique.

**NO-13-078**

**PÉRIODE DE QUESTION (S)**

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

**NO-13-079**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 55.

ADOPTE

\_\_\_\_\_  
Jessika Lacombe  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Leblanc  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale

Je, \_\_\_\_\_ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal